DIBENZALACETONE

DBA5G

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010
Version 1 - Date de révision 01.07.2016
Date d'impression : 14.09.2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit :	Dibenzalacétone
Code Produit :	DBA5G
Numéro CAS :	35225-79-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Réactifs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SORDALAB**
15 Avenue des grenots
91150 ETAMPES
Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72
Fax : +33 (0)1 69 92 26 74
Adresse e-mail : chimie@sordalab.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme
Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné

Mention d'avertissement
-

Mention de danger
Aucun.

Conseils de prudence
Aucun.

Informations Additionnelles sur les Dangers Aucun(e)

2.3 Autres dangers
Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes :	Trans, trans-1,5-diphényl-1,4-pentadièn-3-one Trans, trans-dibenzalacétone Trans, trans-dibenzylidèneacétone
Formule :	$C_{17}H_{14}O$
Poids moléculaire :	234,30 g/mol

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
Trans, trans-1,5-diphényl-1,4-pentadièn-3-one		
No.- CAS 35225-79-7 No.-CE 208-697-5	-	99%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

3.2 Mélanges

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Conseils généraux
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation
Emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
En cas de contact avec la peau
Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/prenez une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consultez un médecin.
En cas de contact avec les yeux
Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et dans la mesure du possible, retirez vos lentilles de contact. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.
En cas d'ingestion
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Donnée non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers
Les interventions d'extinction sont effectuées au vent et la méthode d'extinction adaptée à la situation environnementale est utilisée. Les personnes ne participant pas à l'intervention doivent être évacuées dans un endroit sûr. En cas d'incendie aux alentours : déplacez les conteneurs mobiles en lieu sûr en respectant les précautions de sécurité nécessaires. Lorsque vous éteignez un incendie, portez toujours un équipement de protection individuelle.

5.4 Information supplémentaire
Donnée non disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle. Maintenez les personnes à distance de la fuite/du déversement et contre le vent. Limitez l'accès du personnel non impliqué autour de la zone de la fuite en délimitant la zone par des cordons, etc. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Empêchez le produit de se déverser dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramassez les poussières pour les récupérer dans des conteneurs étanches à l'air, en prenant soin de ne pas les disperser. Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et règlementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Toute manipulation doit être effectuée dans un lieu bien ventilé. Portez un équipement de protection individuelle adapté. Évitez toute dispersion de poussières. Lavez-vous soigneusement les mains et le visage après avoir manipulé du produit. Utilisez un échappement local si des poussières ou des aérosols sont générés. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
Conservez le conteneur hermétiquement fermé. Entreposez le conteneur dans un endroit frais à l'abri de la lumière. Conservez-le à distance de matières incompatibles comme des oxydants.
Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): Substances solides non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés
Pratiques générales d'hygiène industrielle. Dans la mesure du possible, installez un système fermé ou un échappement local pour que les employés ne soient pas exposés directement. Installez également une douche de sécurité et une station de rinçage oculaire.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau
Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total	Contact par éclaboussures
Matériel: Caoutchouc nitrile	Matériel: Caoutchouc nitrile
Épaisseur minimum: 11 mm	Épaisseur minimum: 11 mm
Temps de pénétration: 480 min	Temps de pénétration: 480 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps
Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire
Respirateur anti-poussière. Respectez les règlementations locales et nationales.

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: Poudre - Cristaux
Couleur:	Légèrement jaune - Vert-jaune
b) Odeur	Donnée non disponible
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	113°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
g) Point d'éclair	Donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité superieure	Donnée non disponible
Inferieure :	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	Insoluble
Solubilité dans des solvants	Acétone / Chloroforme
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible

q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité
Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter
Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles
Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux
Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone
En cas d'incendie : voir section 5.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible

Cancérogénicité
Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Donnée non disponible

Danger par aspiration
Donnée non disponible

Information supplémentaire
RTECS: donnée non disponible
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol
Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Non applicable

12.6 Autres effets néfastes
Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés
Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
ADR/RID: -
IMDG:-
IATA: -

14.2 Nom d'expédition des Nations unies
ADR/RID: Marchandise non dangereuse
IMDG: Not dangerous goods
IATA: Not dangerous goods

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR/RID: -
IMDG: -
IATA: -

14.4 Groupe d'emballage
ADR/RID: -
IMDG:-
IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement
ADR/RID: non
IMDG Marine pollutant: no
IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.
Aucun.

Information supplémentaire
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.